

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 17 avril 2019

N°50/04/2019 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'USM ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE MONTAUBAN L'ESTANG - ORGANISATION DE L'OPEN INTERNATIONAL FEMININ DE GOLF 2019 - 1ER TROPHEE OLYMPE DE GOUGES - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi 17 avril à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 11 avril 2019.

Présents : 35

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Sophie LARAN, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Marie-Claude BERLY, Maxime BERAUDO, Bernard PECOU, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Philippe FRANCOIS, Jean Martial DEJEAN, Monique VALAT, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, N'Guessan, Jean TEKPRI, Jean GARROCCQ, Colette HARLE, Jean-Michel MUSCATELLI, Nicole ROUSSEL, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Denis JUGUERA, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, José GONZALEZ, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Arnaud HILION, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALLO

Représentés : 9

Mesdames, Messieurs Alain CRIVELLA à Pierre Antoine LEVI, Christian PEREZ à Jean Martial DEJEAN, Danielle AMOUROUX à Annie GUILLOT, Angèle LOUCHART à Marie-Claude BERLY, Jean Luc BUDOIA à Clarisse HEULLAND, Ambre LOPEZ à Laura NICOLAS, Valérie RABAULT à Rodolphe PORTOLES, Arnaud GUITARD à José GONZALEZ, Gaël TABARLY à Arnaud HILION

Absent : 1

Madame, Monsieur Carole DUNET-SCHUMANN

**Monsieur Bernard PECOU donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

L'USM Association Sportive du Golf de Montauban l'Estang, a pour objet la pratique, l'encadrement, la compétition et plus généralement, toute activité ayant pour effet ou pour finalité, le développement et la découverte du golf auprès des joueurs et auprès des jeunes ainsi que leur formation, dans le respect des règles de l'étiquette et des statuts de la Fédération Française de Golf.

L'Association, qui a pour ambition de développer sa pratique sportive et notamment auprès du public féminin, a obtenu l'accord de la commission d'homologation Européenne (LETAS) et de la Fédération Française de Golf, pour inscrire au calendrier international, l'Open International Féminin de Golf 2019, 1^{er} Trophée Olympe de Gouges, qui se tiendra à Montauban, du 17 au 22 juin 2019.

Ainsi, l'Association Sportive du Golf de Montauban l'Estang a sollicité le soutien logistique et financier de la collectivité pour organiser cette manifestation d'envergure.

Cet évènement sportif majeur permettra à la ville de Montauban de rayonner à l'international et rassemblera sur les six jours de compétition des pratiquants amateurs et professionnels, tout en proposant un accès gratuit au public montalbanais, désireux de découvrir le Golf de l'Estang. Pas moins de 120 joueuses représentant plus de 20 nationalités sont attendues.

Par ailleurs, de nombreuses actions éducatives, sociales et festives seront organisées et encadrées notamment par une quarantaine de bénévoles :

- . Un concours d'affiches dirigé par la formation universitaire de Montauban ;
- . Une journée de la Femmes, dédiée aux chefs d'entreprises féminines montalbanaises ;
- . Une présentation de la pratique du Golf Handisport avec la participation et les démonstrations des meilleurs joueurs français ;
- . La promotion du Golf avec le concours de la Ligue d'Occitanie ;
- . L'organisation d'une journée « Pro Am » regroupant une vingtaine d'équipes composées de trois joueurs locaux amateurs et d'une joueuse professionnelle.

Pour l'organisation de cette manifestation, l'association Sportive du Golf de Montauban l'Estang, sollicite la ville de Montauban pour l'obtention d'une subvention de 20 000 €, représentant une participation de 17,6 % sur le budget prévisionnel de 113 800 € présenté par l'association.

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- octroyer une aide financière de 20 000 € à l'Association Sportive du Golf de Montauban l'Estang pour l'organisation de l'Open International Féminin de Golf 2019 à Montauban,
- dire que les crédits seront inscrits au budget 2019,
- autoriser Madame le Maire de Montauban à signer la convention d'objectifs et de moyens avec l'USM Association Sportive du Golf de Montauban l'Estang.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

18 AVR. 2019

De sa publication et/ou affichage le :

18 AVR. 2019

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 17 avril 2019

Le Maire,

Brigitte BAREGES

